

À MAISONS-ALFORT, la santé au plus proche de vous

Trouver un spécialiste, avoir accès à des soins d'urgence, pouvoir s'accorder un temps de répit, mais aussi bénéficier d'actions de prévention et de sensibilisation : à Maisons-Alfort, la santé est un service public de proximité, qui se doit d'être accessible à toutes et tous, et ce, quel que soit son besoin. Dans le cadre de la politique locale de santé publique, divers dispositifs ont été mis en place afin de permettre à chaque habitant d'être pris en charge dans des conditions optimales.



Installation de nouveaux cabinets médicaux

Ces dernières années, de nombreux professionnels de santé pluridisciplinaires se sont installés dans différents quartiers de Maisons-Alfort : **12 cabinets médicaux pluridisciplinaires**, notamment en ophtalmologie, soins dentaires, kinésithérapie et cardiologie, **4 cabinets d'infirmiers** et **une quinzaine de spécialistes** (orthophonistes, sage-femme échographiste, psychomotricienne, chirurgien-ORL, psychologues...).



Trouver un praticien

- Dans le **guide pratique** de la Ville de Maisons-Alfort accessible sur maisons-alfort.fr, dans les équipements municipaux et en mairie.
- Sur l'annuaire dédié de l'Assurance Maladie, [santé.fr](http://sante.fr)

NOUVEAU : retrouvez l'ensemble de vos données personnelles de santé (résultats d'examens...) sur monespacesante.fr

ÎLE-DE-FRANCE MUTUELLE SANTÉ : en partenariat avec La Mutuelle Familiale, Harmonie Mutuelle et Axa, la Région propose depuis 2023 à tous les Franciliens la 1^{re} mutuelle régionale, avec pour objectif de faciliter l'accès aux soins et à la prévention.



Urgences médicales et soins non programmés

Le SAMI

Afin d'améliorer l'accès aux soins non programmés, la Ville de Maisons-Alfort a créé en 2004 – aux côtés de Saint-Maurice, Charenton-le-Pont et Alfortville – un **Service d'Accueil Médical Initial (SAMI)**. Ce dispositif garantit à la population **une permanence de soins de premier recours** (qui ne relèvent pas des urgences hospitalières) en dehors des heures d'ouverture des cabinets de médecine générale et à proximité de chez soi. En appelant le 15, vous avez la possibilité d'être mis en relation avec le médecin de garde du SAMI qui vous

orientera selon votre urgence médicale (jusqu'à minuit, dimanches et jours fériés inclus).

LE CAMI

En complément du SAMI, les Maisonnais ont aussi accès au **centre d'accueil médical initial (Cami)**, un dispositif qui permet aux habitants qui ne disposeraient pas de médecin traitant ou en cas d'indisponibilité de celui-ci d'obtenir une consultation au cabinet de l'un des médecins de la CPTS ou directement au Cami sous 48h du lundi au vendredi de 9h à 17h. Contactez le 01 84 18 02 68.



©Lucille Schoenherr-CD94

soutenir les proches aidants

Aujourd'hui, un Français sur cinq est un proche aidant. Pour accompagner les proches aidants, l'**Office Municipal de la Culture propose des rencontres** pour s'informer, parler de sa situation, des difficultés à tenir ce rôle, et pour partager ainsi son expérience avec des personnes qui vivent la même situation que soi. Vous pouvez y participer à tout moment en envoyant un mail à omc.maisonsalfort@gmail.com ou en appelant le 01 45 18 14 42. En parallèle, des **groupes de parole** ont été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'OMC et l'Espace Autonomie, financés par le Département. À Maisons-Alfort, ils ont lieu une fois par mois le **mardi de 10h30 à 12h à l'Espace Loisirs de la mairie**, sur inscription au 01 45 18 14 42.



agir en prévention et sensibiliser le plus grand nombre

Maisons-Alfort compte plusieurs **associations sportives** qui proposent des **ateliers bien-être** mais aussi du **sport adapté à des pathologies** comme le cancer, à l'image d'**Academy Sport – labellisée « Qualité Club Sport Santé »** – et de l'**ASA Escrime – charte RIPOSTE**. Depuis 2023, la Ville, en lien avec le département du Val-de-Marne, propose également des **ateliers gratuits de Taïso, pour les 60 ans et plus**, afin de travailler en douceur l'équilibre et de prévenir les risques de chute. En parallèle, la commune s'engage chaque année pour soutenir de **grandes causes nationales de sensibilisation et de prévention** à l'occasion d'**Octobre Rose**, de la **Journée mondiale de l'Autisme** ou encore du **Téléthon**.